

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION MENSUELLE AVEC LA DIRECTION

PAR VOS REPRÉSENTANTS.

E.Debief, L.Ducrozet, K.Monnin, A.Sillans.

La nouvelle grille d'antenne et ses conséquences pour les salariés ont bien évidemment été le principal sujet de discussion avec la direction lors de la réunion mensuelle qui s'est déroulée le jeudi 10 octobre

Une surcharge de travail... vraiment ?

Pour la direction le temps d'antenne supplémentaire n'aurait pas augmenté notre temps de travail à Besançon puisque seuls les tournages et la fabrication des chroniques « belle histoire » ont été ajoutés à nos plannings.

En attendant, les scriptes lâchent prise. Dans ce service (le véritable Hub du système France 3 en région) Les absences répétées pour maladie ne peuvent plus être compensées par les titulaires en poste. Depuis des mois, l'équipe fonctionne avec en moyenne 50 % de ses effectifs titulaires. La nouvelle grille d'antenne avec ces JT plus complexes et ces directs plus nombreux n'a fait que révéler l'ampleur du malaise . La Direction consciente du problème promet la formation en interne d'une nouvelle scripte (une personne assistante d'émission serait volontaire) afin de stabiliser ce service. Elle pourrait être opérationnelle à la fin de l'année. De notre côté, nous avons alerté la Médecin du travail car nous estimons aujourd'hui que les changements de plannings permanents et le stress liés cette augmentation du temps d'antenne ont des conséquences néfastes pour nos collègues...

Nous avons aussi rappelé que les témoignages d'autres collègues (les monteurs notamment) révèlent au mieux un essoufflement voir un découragement que la direction ferait bien prendre en compte Idem pour les journalistes souvent insatisfaits par cette nouvelle grille d'antenne où l'on parle beaucoup mais où l'on montre peu....

Une question d'image (s)... seulement ?

Pour notre direction, effectuer un reportage d'actualité avec une caméra 200 est la même chose qu'avec une 400. A plusieurs reprises les caméras 400 de certains JRI ont été (re) planifiées pour des tournages d'émission ou de plateau (C'est là, EDR etc) .Aux équipes d'actu de prendre les 200. Nous avons donc demandé l'achat d'une nouvelle caméra 400 pour les OPV . La direction refuse. Le passage en HD (allelouia !!) devrait limiter les emprunts de caméra qui agacent doublement les JRI d'abord parce qu'ils ont dû batailler pour obtenir des 400 et surtout parce que la qualité des images des Sonny 200 est moins bonne.

Le numérique n'est pas qu'un plaisir solitaire !

Notre direction encourage chacun d'entre nous à se saisir du numérique, à expérimenter du matériel , à inventer de nouvelles écritures... mais sur la base du volontariat !

Nous avons rappelé que si certains à la rédaction tournent et montent des modules destinés au web, il n'y a aucune obligation à monter ses propres images si un monteur est absent. La direction confirme qu'il y a bien des monteurs régulièrement planifiés pour ces modules web.

Un accord (FTV) sur les expérimentations vient par ailleurs de sortir. A suivre.

La story du Hub (suite)

Pour la direction le choix du lieu du Hub info sera connu avant la fin de l'année et les premiers aménagements de la rédaction commenceront en 2020 avant de s'arrêter provisoirement pour les élections municipales.

C'est un peu long ... et si on nous parle de co-working comme d'espace détente, nous attendons toujours de voir des plans, des projets, de la déco.. bref de quoi appâter le locataire.

Retours sur investissements : le comité des salaires

Seuls quelques journalistes (souvent mal payés) et quelques PTA (idem) ont accepté de donner leurs émoluments lors de la réunion sur les salaires organisée chaque année par la direction BFC avec les représentants de proximité et les délégués syndicaux. Impossible d'analyser quoi que ce soit tant nous manquons d'éléments. Il faut impérativement donner vos salaires annuels à la direction , aux Délégués ou aux représentants pour tenter de corriger les oublis, les injustices etc... Ces données seront bien sûr largement diffusées euh resteront confidentielles. En gros 30 % du personnel cette année aura droit à quelque chose, souvent pas grand-chose d'ailleurs car l'enveloppe des augmentations au sein de la rédaction par exemple doit être partagée entre ceux qui n'ont rien touché depuis 5 ans et ceux qui sont jugés méritants ..

Voilà. Allez en paix.

Vos représentants